



Châteauroux, le 21 novembre 2025

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du conseil syndical du SDEI

Nos/réf. : EL/DP/JLC/25D0713

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale** du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre qui aura lieu le :

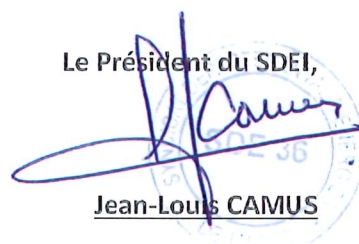
Vendredi 05 décembre à 10h00

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 octobre 2025 (annexe n°1).
- II. Compte-rendu des décisions prises conformément à l'article L52-11-10 CGCT portant sur les délégations accordées au Président.
- III. Approbation du programme travaux.
- IV. Approbation de la modification du règlement et des travaux éligibles dans le cadre des subventions attribuées pour les actions de conseil en énergies partagé.
- V. Approbation de la prise en charge des dépenses d'investissement pour 2026 budget principal.
- VI. Approbation de la prise en charge des dépenses d'investissement pour 2026 budget annexe maîtrise d'ouvrage des travaux.
- VII. Approbation de la prise en charge des dépenses d'investissement pour 2026 budget annexe IRVE.
- VIII. Approbation de l'attribution des fonds de concours redevance R2.
- IX. Création d'un poste d'attaché principal.

- X. Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.
- XI. Tableau annuel d'avancement.
- XII. Participation de la SEM ENER Centre-Val de Loire aux augmentations de capital des SEM SIPEnR, Yonne Energie, Nièvre Energies et SDESM Energies.
- XIII. Création d'une société de projets avec l'AREC et la Région Centre-Val de Loire pour le développement d'un parc photovoltaïque sur l'aéroport de Châteauroux.
- XIV. Création d'une société de projet avec la société Dentressangle pour la réalisation d'une toiture photovoltaïque sur la ZAC POLAXIS à Neuillé-Pont-Pierre (37).
- XV. Approbation de la signature d'un avenant concernant la ligne de crédit GOURNAY PV SAS.

Le Président du SDEI,



Jean-Louis CAMUS

Nota à chaque Délégué(e) : en cas d'empêchement, je vous prie de transmettre cette convocation au plus tôt, à votre suppléant(e) :